



Les données de l'habitat

Enquête 2021 sur les logements communaux

Résultat de l'enquête diffusée auprès des communes en août 2021

De nombreuses communes de Saint-Lô Agglo disposent d'un parc de logements communaux proposés à la location. Afin de mieux connaître la situation et les besoins de ce parc, la cellule habitat a interrogé les communes sur le nombre de logements communaux existants sur leur territoire, ainsi que sur plusieurs critères permettant d'apprécier l'état et la typologie de ces logements.

51 communes ont répondu à l'enquête, qui s'est déroulée entre début août et fin septembre 2021.

Il en ressort que **397 logements sont détenus et gérés directement par les communes***, soit environ **1 %** du parc total de logements du territoire de Saint-Lô Agglo.

54 communes disposeraient de logements communaux**. Parmi elles, 17 communes envisagent de créer de nouveaux logements communaux d'ici la fin du mandat (2026).

Le présent document présente quelques données clés issues de l'enquête.

**Estimation réalisée sur la base du nombre de logements communaux déclarés sur la base du nombre de logements recensés par l'Insee en 2018 (dernières données disponibles).*

***Incluant les données disponibles à ce jour pour les communes n'ayant pas répondu à l'enquête.*

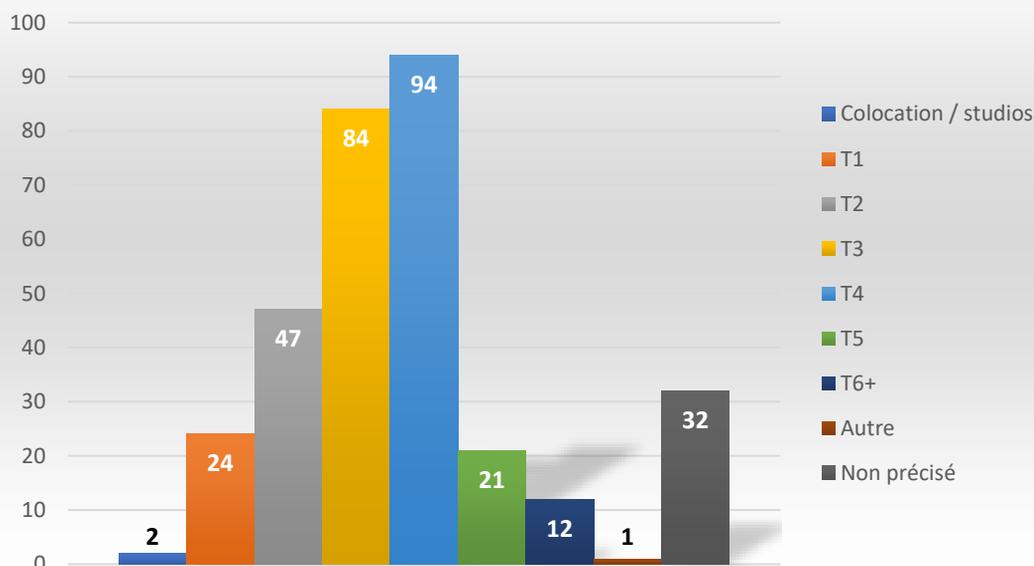


Enquête 2021 sur les logements communaux

Focus n°1 : Typologie et taille des logements

La majorité des logements communaux sont de taille moyenne : on compte 84 logements de type T3 et 94 logements de type T4. Les petits logements (T2 ou inférieur) représentent cependant 23 % du parc.

Répartition des logements communaux par typologie (enquête 2021)



La majorité des logements disposent d'une surface habitable de plus de 55 m².


64 %

<35 m ²	28
35-55 m ²	36
55-95 m ²	153
95-155 m ²	40
> 155 m ²	9
Non précisé	41



Enquête 2021 sur les logements communaux

Focus n°2 : Etat du parc de logements

24 % des logements sont déclarés « en mauvais état » par les communes.

Pour autant, les logements communaux connaissent un faible taux de vacance : seuls 20 logements (6 % du parc) sont déclarés vacants par les communes.

23 communes déclarent avoir prévu des travaux sur un ou plusieurs logements communaux d'ici 2026, pour un total de **90 logements pour lesquels des travaux seraient prévus dans les prochaines années.**

5 communes ont déjà sollicité des financements pour la réhabilitation ou la création de logements communaux dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique, représentant plus de 20 logements soutenus.

